



SELARL VIARD-HERISSON GARIN

Société d'Avocats inter-barreaux près la Cour d'Appel de CHAMBERY

Inscrite aux Barreaux d'ALBERTVILLE et de CHAMBERY

Nathalie VIARD (n.viard@altama-avocats.com), Barreau d'ALBERTVILLE

Virginie HERISSON GARIN (v.herissongarin@altama-avocats.com), Barreau de CHAMBERY

20 rue Félix Chautemps – 73200 ALBERTVILLE (04.79.32.77.28)

462 avenue Henri Falcoz – 73300 SAINT JEAN DE MAURIENNE (04.79.64.26.02)

234 avenue Maréchal Leclerc – 73000 CHAMBERY (04.79.79.30.95)

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES D'UN APPARTEMENT ET D'UN EMPLACEMENT DE PARKING COUVERT

Situés sur la Commune de TERMIGNON-VAL CENIS (SAVOIE), dans un immeuble en copropriété LES TERRASSES DE TERMIGNON

ADJUDICATION fixée au VENDREDI 10 JANVIER 2025 A 14H00

Devant le Juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire d'ALBERTVILLE

5 avenue des Chasseurs Alpains - 73200 ALBERTVILLE

MISE A PRIX : 45 000 euros
(QUARANTE CINQ MILLE EUROS)

DESIGNATION :

Sur le territoire de la Commune TERMIGNON-VAL CENIS (Savoie), 73500, dans un ensemble immobilier en copropriété LES TERRASSES DE TERMIGNON, lieu-dit « le Clotte » et « Au va »,

- Le lot 22, à savoir un emplacement de parking couvert, portant le n°34, et les 95/100 000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales,
- Le lot 174 à savoir un appartement situé au troisième étage dénommé F306 et les 1105/100 000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales

Figurant au cadastre, section F, n°1408, 1410, 1412, et 1414 lieu-dit LE CLOTTE et section F n°1417, 1420, 1422, 1424, 1426 et 1428 lieu-dit AU VA.

A la requête du :

La société MILLEIS BANQUE, société anonyme au capital de 135 300 001,66 euros, dont le siège social est 2 avenue Hoche, à 75008 PARIS, immatriculée au RCS de PARIS sous le n° 344 748 041, prise en la personne de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège, venant au droits de BARCLAYS BANK PLC, à la suite d'un apport partiel d'actif du 5 avril 2017 soumis au régime juridique des scissions et entraînant une transmission universelle de patrimoine de BARCLAYS BANK PLC au profit de BARCLAYS France SA, elle-même venant aux droits de sa filiale BARCLAYS FINANCEMENTS IMMOBILIERS en abrégé BARFIMMO, par suite d'une transmission universelle du patrimoine réalisée le 29 décembre 2008, prise en la personne de ses représentants légaux domiciliés ès qualité audit siège

Ayant pour avocat, Maître Nathalie VIARD avocat au barreau d'ALBERTVILLE, membre de la SELARL VIARD-HERISSON GARIN.

ENCHERES :

Les enchères proposées à **1.000 euros** ne pourront être portées que par un avocat inscrit au Barreau d'ALBERTVILLE.

FRAIS :

Les frais de poursuites et d'adjudication seront payables par l'adjudicataire en sus de son prix suivant les conditions fixées par le cahier des conditions de la vente.

VISITE :

La visite des lieux aura lieu sur place le **6 janvier 2025 à 14h00** avec la SELARL SPINELLI-SAINT MARTIN-REVEL (commissaires de justice à MOUTIERS).

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS, S'ADRESSER A :

- Maître Nathalie VIARD avocat au barreau d'ALBERTVILLE, membre de la SELARL VIARD-HERISSON GARIN, société inter-barreaux ALBERTVILLE-CHAMBERY, y demeurant 20 rue Félix Chautemps 73200 ALBERTVILLE (tél : 04.79.32.77.28) où le cahier des conditions de la vente peut être consulté.

- ou au greffe du Tribunal judiciaire d'ALBERTVILLE, sous le numéro de RG 24/00001 (Greffe du Juge de l'Exécution : 04.79.32.43.14) ; où le cahier des conditions de la vente a été déposé et où il peut être consulté.

- sur le site internet de l'Ordre des Avocats du Barreau d'ALBERTVILLE : www.avocats-albertville.fr

Fait à ALBERTVILLE, le 12/11/2024

Signé Nathalie VIARD
AVOCAT

